



# “Cellule de Reclassement pour Publics Licenciés (antenne emploi)“

Les cellules de reclassement ont pour mission d'aider au reclassement des salariés licenciés pour motif économique dans le cadre d'un plan social.

La cellule de reclassement est une structure créée à l'initiative des entreprises confrontées à un plan social. Elle a pour mission d'accueillir les salariés menacés de licenciement, d'évaluer leurs situations professionnelles, leurs qualifications, de les orienter, de les conseiller et de les aider dans leurs démarches de reclassement.

## LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

### Objectif général

- Accompagner les salariés concernés par une restructuration/licenciement économique vers un nouveau projet professionnel, en sécurisant leur projet professionnel et recherche d'emploi.

### Objectifs pour l'entreprise

- Préserver l'image de l'entreprise et renforcer la marque employeur
- Faire valoir sa responsabilité sociale et humaine
- Assurer un climat social respectueux
- Offrir un relais à la DRH

### Objectifs pour le salarié

- Transformer la rupture en opportunité
- Prendre le temps entre pairs et collègues de faire le deuil de son poste d'avant pour mieux appréhender cette nouvelle perspective professionnelle
- Assurer un retour à l'emploi de manière réaliste
- Définir un projet de formation en lien avec un projet réaliste et réalisable
- Soutenir la création d'entreprise pour ceux qui le souhaitent

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Pour qui ?

- Entreprises du bassin économique choletais et proche alentours (rayon de 60 kms maximum)
- Salariés dont le poste est supprimé dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) ou d'une restructuration.

### Prérequis

- Aucun si ce n'est la volonté de vouloir se repositionner sur le marché du travail



## PROGRAMME

### **Avant - Pour l'entreprise**

- Concertation via différents échanges physiques et/ou téléphoniques sur les modalités de départ et signature d'un contrat d'accompagnement (modalités d'accompagnements, durée, prix...)

### **Avant - Pour les salariés**

- Une réunion collective à l'ensemble des personnes licenciées pour informer les bénéficiaires sur les modalités de l'accompagnement (dispositions de départs de l'entreprise, les obligations, quel accompagnement, durée, planning prévisionnel des ateliers et des RDV individuels ...)

### **Pendant – En Ateliers et en RDV individuel**

- 1 - Elaboration du projet professionnel :

#### Bilan personnel et professionnel

- Identification, valorisation des compétences, de ses valeurs, ses centres d'intérêt...
- Identification des contraintes (salaire, mobilité géographique, contraintes physiques...)
- Ciblage des pistes professionnelles / Confrontation avec des professionnels (Enquêtes métiers - PMSMP)
- Définition d'un plan d'action réaliste et réalisable

- 2 - Plan d'action

#### Retour à l'emploi

- TRE (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement, réseaux sociaux , job stores)
- Identification du Marché ouvert / Marché caché
- Connaissance du Bassin d'emploi

#### Reconversion / Projets de Formation

- Cibler son parcours de formation
  - Présentation des différents dispositifs (accès à la formation, financement, aides...)
  - Recherche d'organismes et de financements

#### Création d'entreprise

- De l'idée au projet
  - Identifier les différentes étapes
  - Les structures ressources

### **Après – Pour les salariés et l'entreprise**

- A l'issue de la cellule de reclassement, un entretien d'évaluation et de conclusion avec l'ensemble des bénéficiaires
- Un compte rendu sur les situations individuelles est transmis à l'employeur

## MÉTHODE ET MOYEN PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie active : Temps d'échanges en collectif et en individuel.
- Approche individualisée : Parcours adaptés aux différents profils et objectifs.
- Outils numériques : Passation de tests, plateforme d'orientation, sites ressources
- Intervenants experts : Consultants, coachs.



## MODALITÉ/ DURÉE

- Alternance de RDV individuels et d'ateliers collectifs
- Durée : Entre 4 et 12 mois

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Indicateurs : taux de reclassement, délai moyen de retour à l'emploi, satisfaction des salariés.
- Rapport final : bilan quantitatif et qualitatif, retours d'expérience.

## NOS POINTS FORTS

- Une démarche collaborative, bienveillante et de proximité
- Alternance de travail en individuel et en collectif
- Une équipe experte en mobilité professionnelle (plus de 20 ans d'expérience)
- Parfaite connaissance du bassin économique et social choletais, et proche alentours.

## CENTRE DE FORMATION HANDI BIENVEILLANT

- Accessibilité aux personnes à Mobilité réduite
- Analyse personnalisée en amont de l'accompagnement pour adapter si besoin les supports et modalités pédagogiques en lien avec nos partenaires

**CONTACTS :**    **Sylvie GABOREAU – 06.74.81.55.09**

sylvie.gaboreau@andare-conseil.fr

**Isabelle CAILLAUD – 06.22.27.58.17**

isabelle.caillaud@andare-conseil.fr